



Déclaration liminaire CAPL n°2 du 08 novembre 2013.

Madame la Présidente,

Les élus de la CGT finances publiques condamnent les licenciements dans le privé, les suppression d'emplois, le gel des salaires et du point d'indice dans la Fonction Publique et les nouvelles attaques contre les retraites.

Ils rappellent comme le prouvent les dernières manifestations que les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions, à l'allongement de la durée de cotisations et à tout nouveau recul.

Ils condamnent vivement la démarche stratégique qui prépare une accélération de la liquidation de pans entiers des directions territoriales, les transferts aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance, le recul de l'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

Les élus de la CGT finances publiques ont exigé son abandon tout en rappelant le contexte dans laquelle elle s'inscrit à savoir la poursuite des suppressions d'emplois avec un budget 2014 qui prévoit, notamment 1988 suppressions d'emplois à DGFIP et la réduction drastique des dotations budgétaires.

La CGT Finances Publiques dénonce les orientations contenues dans le rapport de Bernard Pêcheur qui vont jusqu'à la remise en cause des statuts particuliers et des catégories A, B et C et en préconisant le développement de la mobilité interministérielle pour accompagner les suppressions massives de postes. Sous couvert de modernisation, c'est l'ensemble des acquis de la Fonction Publique de carrière qui est menacé.

Concernant l'ordre du jour, la CGT Finances Publiques rappelle sa préférence pour l'examen professionnel mais regrette néanmoins le faible nombre de candidats retenus en liste d'aptitude au grade de contrôleur pour l'année 2014. Il est urgent de tourner la page de cette forme de sélection injuste en y incluant notamment une épreuve professionnelle à la place du jugement du directeur. Ses critères de sélection sont archaïques et dépassés.

Les représentants élus :

Roger BASTIEN, titulaire

Yannick COCHEZ, suppléant